

## Conditions de réservation et d'annulation

Les conditions générales suivantes s'appliquent à toutes les réservations - par téléphone, par voie électronique ou par écrit - et avec chaque accord avec La Maison d'Alain.

Un acompte doit être payée à chaque réservation. L'acompte correspond toujours à 30% du coût total de la réservation. Votre réservation n'est garantie que lorsque vous avez payé l'avance et quand vous avez reçu un email de confirmation de la réservation de notre part. Si une avance n'a pas été reçue dans le délai spécifié de 7 jours ouvrables, nous nous réservons le droit de divulguer les dates pour d'autres réservations. Chaque paiement doit être effectué directement sur le compte bancaire français ou belge communiqué avec la référence exacte et le montant que vous recevez avec votre réservation.

Le solde doit être réglé deux mois avant votre arrivée. Vous recevrez un email de notre part avec une demande de paiement du solde. Le paiement exact de ce montant doit être effectué sur le compte bancaire français ou belge communiqué avec la référence exacte que vous avez reçue de notre part. Si le solde restant n'est pas été reçu dans le délai spécifié de 7 jours ouvrables, nous nous réservons le droit de considérer votre réservation comme annulée.

La caution de 500 euros doit être payée en espèces quand vous arrivez. Si vous ne payez pas cette caution, nous nous réservons le droit de vous refuser l'accès à notre maison. La caution sera remboursée à la fin de votre séjour, en condition que la maison est bien propre et dans l'état ou elle se trouvait à votre arrivée. Les dommages à la maison ou aux objets mobiliers, ainsi que de toute consommation d'électricité supplémentaire doivent être payé.

Nous ne sommes pas responsables des accidents, du vol ou de la perte de matériel personnel ou de biens personnels.

Aucune réclamation ne peut être considérée comme un motif de non paiement. Les plaintes concernant nos services doivent nous parvenir au plus tard huit jours après la date de facturation. Chaque réclamation doit également être envoyée par courrier recommandé.

Tous nos prix, tant dans nos devis que dans notre brochure d'information et notre page web, sont toujours TVA incluse, sauf indication contraire.

L'arrangement suivant est fait en cas d'annulation:

Remboursement à 100% en cas d'annulation au moins 60 jours avant la date d'arrivée.

Remboursement de 50% en cas d'annulation au moins 30 jours avant la date d'arrivée.

Si vous annulez dans l'un des 29 jours précédant votre date d'arrivée, le montant déjà versé sera compté à titre de dédommagement et sera acquis sans contrepartie.

Nous vous recommandons de souscrire une assurance annulation et de voyage auprès de votre assureur.

Nous appliquons ces conditions pour vous garantir un séjour sans faille. Nous vous souhaitons de merveilleuses vacances.